



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 18/12/2012
Reçu en préfecture le 18/12/2012
Affiché le **SLO**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2012**

AFFAIRE N° 31

**Autorisation de signer les lots 1, 2, 3 et 4 de la procédure de consultation
« Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux
de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et
pneumatiques usagés »**

L'an deux mille douze, le mercredi douze décembre à seize heures, régulièrement convoqués le six décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Monsieur Didier ROBERT, Président.

NOTA

Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44

Présents : 26
Représentés : 6
Absents : 12

ETAIENT PRESENTS – TITULAIRES

Jocelyne BATIFOULIER - Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Eulalie GOULJIAR- Allain GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS— Annie Marguerite HOARAU -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Patrick LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET -Edy PAYET - Gilbert RIVIERE- Guy RIVIERE - Olivier RIVIERE - Didier ROBERT -Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES - Josian SOUBAYA SOUNDROM - Bachil VALY

ETAIENT PRESENTS – SUPPLEANTS

Yoland LEVENEUR suppléant de Marc ERAPA — Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD

ABSENTS

Marie Paule AMILY MUSSARD -José CADET -Josette CHANG KUW - Marie Josée GINET -Jean Pierre GEORGER- Blanche Reine JAVELLE -Jean Michel LEBON- Nadhira LOCATE - Clarita TURPIN - Béatrice MOREL - Harry MUSSARD - Axel VIENNE

ABSENTS-PROCURATION

Blanche LEBRETON donne procuration à Liliane LEBON- Jean Marie GRONDIN donne procuration à Marie Andrée LEJOYEUX - Henri-Claude HUET donne procuration à Harry Claude MOREL - Roland Joseph K'BIDI donne procuration à Josian SOUBAYA SOUNDROM - Nazir Ahmad PATEL donne procuration à Edy PAYET - Nicole PERETTI donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Mademoiselle Marie Eulalie GOULJIAR a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.





Conseil Communautaire
Séance du mercredi 12 décembre 2012 à 16H00

AFFAIRE N°31

**Autorisation de signer les lots 1, 2, 3 et 4 de la procédure de consultation
"Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets, jusqu'aux lieux
de traitement, et valorisation des déchets métalliques, gravats et
pneumatiques usagés"**

AFFAIRE RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation
Le 2ème Vice-Président

Olivier RIVIERE

